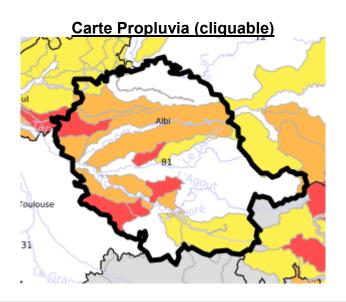




## <u>Limitations de prélèvements</u>:

Zone d'alerte	Restriction		
Agros	maintien du niveau 3 (100%)		
Ardial (En Guibaud)	maintien du niveau 3 (100%)		
Assou	passage au niveau 3 (100%) le 26/07/2023		
Dourdou	maintien du niveau 2 (50%)		
Bagas	maintien du niveau 2 (50%)		
Bernazobre	Passage au niveau 2 (50%) le 29/07/2023		
Rance	maintien du niveau 1 (30%)		
Girou	maintien du niveau 3 (100%)		
Tescou	maintien du niveau 3 (100%)		
Affluents de l'Agout en aval du Thoré à la confluence avec le Tarn en excluant le Thoré, le Sor, le Bagas, l'Ardial (En Guibaud) et le Dadou	maintien du niveau 2 (50%)		
Affluents du Tarn moyen du Rance à la confluence avec l'Agout	maintien du niveau 2 (50%)		
Affluents du Tarn aval de l'Agout à la confluence avec la Garonne en excluant l'Agout et le Tescou	maintien du niveau 2 (50%)		
La Vère de sa source à Fourogue et tous les affluents de la Vère	maintien du niveau 2 (50%)		
Affluents rive droite du Tarn médian	maintien du niveau 1 (30%)		
Le Thoré amont de sa source à la confluence avec l'Arn et tous les affluents du Thoré et l'Arn et ses affluents de sa source aux Saints-Peyres	maintien du niveau 1 (30%)		
Petits affluents de l'Aveyron	maintien du niveau 1 (30%)		

Cliquer ici pour consulter le détail des arrêtés



## État des lâchers pour le soutien d'étiage :

bassin versant	barrages (cours d'eau)	lâchers précédents	lâchers actuels		
Bassin versant du Tarn	Saints-Peyres (Agout)	2 m³/sc depuis le 18/07	1.5 m³/sc depuis le 25/07		
	Rassisse (Dadou)	Aucun lâcher	0.5 m³/sc depuis le 25/07		
	Bancalié (Dadou)	Aucun lâcher			
	Cammazes (Sor)	Aucun	Aucun lâcher		
	Thérondel (Tescou)	100 L/sc	60 L/sc depuis le 13/07		

	Bassin Tarn					
	Rassisse	Bancalié	Cammazes	Saints-Peyres	Thérondel	
19 juillet 2023	98 %	73 %	87 %	92 %	70%	
	11 Mm <sup>3</sup>	8 Mm³	16 Mm³	31 Mm <sup>3</sup>	0.57 Mm <sup>3</sup>	
12 juillet 2023	100 %	74 %	92 %	98 %	79 %	

## Taux de remplissage:



## Anne-Charlotte Pommier-Petit, Coline GILLET et Quentin VIGUIER

avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural"





